

## LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES À L'ÉCHELLE LOCALE : FAIRE DU PAYSAGE UN TERRITOIRE

Responsable : **François PAPY**, membre de l'Académie

### CONCLUSION

#### LA GESTION DES ESPACES RURAUX ET DU PAYSAGE ENTRE MARCHAND ET NON MARCHAND

par Roland **Perez**<sup>1</sup>

Cette ultime intervention, en forme de conclusion, donne le point de vue d'un économiste-gestionnaire, sur un débat qui a été posé ainsi par F. Papy : « *Il faut reconnaître le paysage, lieu des processus écologiques, lui-même résultat de nombreuses activités territorialisées, comme une entité spatiale à gérer, c'est-à-dire comme un territoire* » ; ce dernier apparaît bien comme « *une forme objectivée et consciente de l'espace* » (R. Brunet).

Nos observations, sous forme de « regards croisés », aborderont trois phases qui – selon nous – doivent caractériser les approches en économie-gestion (et plus largement en SHS) sur des thèmes comme ceux touchant à l'espace rural ou au paysage.

1° phase : **contextualiser**. Les espaces ruraux sont des écosystèmes (ES) « anthropisés », à la fois contexte et produit des interactions entre milieu dit naturel et sociétés humaines. Aussi, ils doivent être eux-mêmes contextualisés, notamment au niveau des ES locaux, comme un bassin versant.

A cet égard, on est frappé de la grande disparité des approches sociétales des ES dans l'espace et dans le temps (cf quelques exemples : savanes africaines, forêt amazonienne, île de Pâques, mer d'Aral, rizières indochinoises...).

Dans l'Europe contemporaine cependant, on peut assister à une convergence progressive de ces approches, du fait de l'évolution de la PAC et des prises de conscience environnementale. Le débat majeur se porte ainsi sur l'articulation du marchand et du non marchand.

2° phase : **conceptualiser**. Le chercheur, dans un champ disciplinaire donné, utilise des concepts qui lui permettent d'analyser, modéliser, théoriser...sa représentation du réel.

Sur les thèmes étudiés, l'économiste propose des concepts de biens et services individuels vs collectifs (biens publics ou « biens clubs »), de circuits marchand vs non

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture, Professeur émérite à l'Université de Montpellier.  
**C.R.Acad. Agric. Fr., 2006, 92, n°2.**

marchand, d'externalités positives vs négatives, de régulation par le marché vs par la puissance publique (Etat, collectivités locales, autorités de régulation, justice...).

Le gestionnaire ajoutera le concept de système de management vu comme articulation entre un modèle économique et un régime de gouvernance ; pour ce dernier il utilisera l'approche dite des « parties prenantes » (*stakeholders*), particulièrement adaptée pour le thème du paysage, défini, comme cela a été rappelé ci-dessus, comme à la fois le lieu et le produit d'interactions multiples.

Ces différents concepts et paradigmes sont en fait implicitement sollicités dans les cas traités précédemment ; il peut être utile de les expliciter pour leur donner toute leur portée explicative.

3° phase : **opérationnaliser**. L'ingénieur agronome, comme l'ingénieur économiste-gestionnaire, représentent des « savoirs d'action », a fortiori lorsqu'ils sont en posture d'acteurs participant au « dispositif territorialisé d'apprentissage collectif » (P. Steyaert). Ils sont alors « inside » et non « outside » de la scène (cf C. Levi-Strauss), avec les risques afférents au plan méthodologique et déontologique. Le débat devient celui de la relation entre science et citoyenneté.

Ces trois phases – contextualisation, conceptualisation, opérationnalisation – paraissent *in fine* interdépendantes et expriment une épistémologie, voire une philosophie, de la relation de l'Homme au Monde.